CALENDRIER PREVISIONNEL DES SESSIONS TAGE MAGE 2023

Mise à jour progressive

INFORMATIONS

Le test TAGE MAGE peut être passé 2 fois au cours d'une année civile :

- 1 fois au cours du premier semestre, de janvier à juin,
- 1 fois au cours du second semestre, de juillet à décembre.

La validité des tests est de 2 ans (années civiles : année N et année N+1).
Vos résultats TAGE MAGE 2022 (semestres 1 et 2) seront valables jusqu'au 31 décembre 2023.
Vos résultats TAGE MAGE 2023 (semestres 1 et 2) seront valables jusqu'au 31 décembre 2024.

SESSIONS EN FRANCE ET OUTRE-MER

Les inscriptions (en ligne) seront ouvertes progressivement, pour les sessions confirmées.
Semestre 2 : *mise à jour régulière*

	SEMESTRE 1 - 2023						SEMESTRE 2 - 2023					
MOIS / VILLE	JANV	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
AIX-EN-PROVENCE		23	03 21 30	05		13						01
BORDEAUX			21								24	
GRENOBLE			18[(a)]									
LA REUNION			30									
LILLE		09 23	03 30	01[(b)]							24	01 02 08
LYON		09 23	03 21 30									01 07 08

(a) et (b) voir informations page suivante

VILLE \ MOIS	SEMESTRE 1 - 2023						SEMESTRE 2 - 2023					
	JANV	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
MARSEILLE			03 21 30	05							24	08
MARTINIQUE			03									
NANTES			21 30	05								07[d]
NICE		23	30								24	01 08
NOUMEA				03								07
PARIS - RP	12	09 23	03 21 30	05 05[c]		13			08		24	01 08
SOPHIA-ANITPOLIS				01[b]								02
STRASBOURG			30									
SURESNES				01[b]								02
TALENCE												08
TOULOUSE			21 29[c]									01 07

[a] session réservée aux candidats GEM (concours AST)
[b] session réservée aux candidats SKEMA (concours AST)
[c] session réservée aux candidats TBS (concours M1)
[d] Nantes : { 08h45 : session ouverte à tous
13h15 : session réservée aux candidats AUDENCIA BACHELOR